

## A NOTER SUR VOS AGENDAS

14 juillet	11h	Cérémonie du 14 juillet (Selon les consignes sanitaires)
19 et 26 août	17h - 19h	Journées portes ouvertes Football Club Blangy-Tronville
29 et 30 août	Journée	Tournoi de jeunes FCBT
Mardi 1 <sup>er</sup> septembre	9h	Rentrée scolaire
	17h30 à 19h	Bibliothèque
2 et 9 septembre	17h - 19h	Journées portes ouvertes Football Club Blangy-Tronville
5 septembre	Journée	Tournoi de jeunes FCBT
Jeudi 10 septembre	A partir de 5h	Encombrants
21 novembre	Soirée	Soirée Beaujolais organisée par chés rouleux
4 décembre	Journée	TELETHON organisé par la MPT

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au covid-19 les manifestations annoncées sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

Les festivités du 13 juillet ainsi que le feu d'artifice prévus à Glisy sont annulés.

✂ -----



[mairie.blangy-tronville@amiens-metropole.com](mailto:mairie.blangy-tronville@amiens-metropole.com) - 03 22 38 18 01

Date de publication : 26 juin 2020  
IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication : Eric GUÉANT  
Tous les papiers se recyclent : pensez-y !



Chers administrés,

La crise sanitaire que nous traversons depuis mars dernier a bouleversé durablement et profondément nos habitudes. Petit à petit, depuis le début du déconfinement, nous retrouvons le rythme d'une vie sociale presque ordinaire. Le coronavirus a fait près de 30.000 victimes en France et plusieurs centaines de milliers dans le monde. Je voudrais, au moment, d'écrire cette nouvelle *lettre aux Blangy-Tronvillois*, avoir une pensée pour ces victimes, et plus particulièrement pour mon ami et collègue Patrick Simon, maire de Villers-Bretonneux, emporté par cette terrible maladie.

L'épidémie, si elle régresse, n'est pas terminée pour autant : il nous faut continuer à observer les gestes barrières afin de nous protéger et protéger notre entourage.

Le 15 mars dernier vous avez été nombreux à voter pour la liste « *BLANGY-TRONVILLE, naturellement !* », mais il aura fallu attendre le mois de mai pour que le nouveau conseil municipal puisse être installé. Vous trouverez ci-joint la composition des différentes commissions communales, ainsi que les premières décisions votées par vos élus.

Je vous souhaite une excellente lecture de la « *Lettre aux Blangy-Tronvillois* » la première de cette mandature.

Sincèrement,

Le maire, Eric GUÉANT



## LES COMMISSIONS

### LES COMMISSIONS COMMUNALES

	Président	Membres							
CCAS	Eric GUÉANT	Véronique WARMÉ	Sabine MAILLY	Charles PRAMAGGIORE	Joël PARIS	Dominique ROULET	Martine PASSEPONT	Chantal CORDELETTE	Jacques CANEVAT
Marais	Patrice BOUTEILLE	Eric GUÉANT	Ariane DEREUMAUX	Charles PRAMAGGIORE	Joël PARIS	Julien DEPARIS	Sabine MAILLY		
Sécurité et Voirie	Patrice BOUTEILLE	Eric GUÉANT	Cédric CATILLION	Estelle CONAN	Olivier CARLOS	Joël PARIS			
Appel d'offres	Eric GUÉANT	Véronique WARMÉ	Patrice BOUTEILLE	Charles PRAMAGGIORE	Céline PRUVOST	Tristan ROBERT	Ariane DEREUMAUX		
Développement durable	Loïck LEFEVRE	Eric GUÉANT	Patrice BOUTEILLE	Cédric CATILLION	Julien DEPARIS				
Culture	Véronique WARMÉ	Eric GUÉANT	Delphine CHEVALIER	Sabine MAILLY					
Urbanisme	Eric GUÉANT	Véronique WARMÉ	Patrice BOUTEILLE	Céline PRUVOST	Tristan ROBERT	Ariane DEREUMAUX	Julien DEPARIS		
Communication	Véronique WARMÉ	Eric GUÉANT	Céline PRUVOST	Charles PRAMAGGIORE	Joël PARIS	Sabine MAILLY			
Chemins ruraux	Patrice BOUTEILLE	Cédric CATILLION	Julien DEPARIS	Ariane DEREUMAUX	Olivier CARLOS	Eric GUÉANT			
Fêtes et cérémonies	Véronique WARMÉ	TOUS LES ÉLUS							

### LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

	Titulaires			Suppléants
FDE	Eric GUÉANT	Patrice BOUTEILLE		Loïck LEFEVRE
SISA	Delphine CHEVALIER	Sabine MAILLY		Estelle CONAN
SISCO	Eric GUÉANT	Olivier CARLOS	Joël PARIS	
LES ALENCONS	Olivier CARLOS	Julien DEPARIS		Céline PRUVOST
AMIENS METROPOLE	Eric GUÉANT			Véronique WARMÉ

## LES PREMIERES DECISIONS

Réunis le 19 juin, les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité la proposition du Maire de ne pas augmenter les taux d'imposition 2020. A Blangy-Tronville, il s'agit de la 20<sup>ème</sup> année sans modification de nos impôts locaux !

Afin de diminuer les incivilités, la place du marché sera prochainement équipée d'un système de vidéosurveillance. Les œuvres de l'artiste picard, Jean-Pierre POTDEVIN, y seront ensuite installées pour ancrer l'amitié qui lie notre village à l'Australie.

## LES RUES DU MAIL ET LOUIS WARMÉ SOUS LA LUMIÈRE... DES LEDS

L'éclairage public des rues du Mail et Louis Warmé a été totalement remplacé par des ampoules LED. Plus économiques (une ampoule LED consomme 2 fois moins qu'une ampoule classique), elles sont aussi plus écologiques puisque leur programmation permet de réduire l'intensité lumineuse pendant les heures creuses de la nuit.

## DES CHEMINS COMMUNAUX PRÉSERVÉS

Les chemins ruraux sont un patrimoine qu'il est parfois difficile d'entretenir pour une petite commune. Conscient du potentiel que ces chemins représentent pour les promeneurs mais aussi pour la biodiversité, le conseil municipal a décidé de la création d'une commission entièrement dédiée à cette thématique. Le programme d'entretien et de rénovation qui se déroulera durant les 6 années de mandature a débuté par la rénovation du chemin de la voie sur fosse et du chemin du réservoir de Bellevue.

## BIBLIOTHÈQUE

Afin d'assurer une permanence mensuelle d'ouverture au public de la bibliothèque, la mairie appelle au volontariat. Cette permanence était assurée de 17h30 à 19h le 1<sup>er</sup> mardi du mois. Merci de contacter la mairie au 03 22 38 18 01 si vous êtes intéressé.

## RAPPELS

### Ramassage des encombrants :

Le dépôt des encombrants ne doit pas faire obstacle à la circulation des piétons et ne doit pas présenter de risque de blessures pour l'usager de la voie publique. Ils doivent être déposés en bordure de voie accessible au camion de collecte avant 5h le 2<sup>ème</sup> jeudi des mois de mars, juin, septembre et décembre.

### Ne sont pas acceptés et doivent être déposés en déchetterie:

- Pièces automobiles (y compris pneus)
- Déchets dangereux (peintures, bouteilles de gaz, solvants, huile de vidange...)
- Déchets thermiques (tondeuses, cyclomoteurs...)
- Déchets de construction et de déconstruction (gravats, placo, ciment...)
- Les déchets qui par leur dimension ou leur poids ne peuvent être chargés dans le camion
- Cartons (Tri sélectif)

A préciser que: Les matelas et les moquettes doivent être roulés et ficelés pour présenter une longueur maximum de 1.50m à 1.80m.

### Les bruits de travaux de bricolage et de jardinage :

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Les déjections canines :

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction sera sanctionnée d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 euros). De plus, il est rappelé que tenir son chien en laisse est une obligation légale.